



LE SAINT MAURICIEN

FLASH n°84 octobre 2017

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 octobre 2017 pour les délibérations suivantes :

En début de Conseil, Monsieur Serge ZUMELLO a annoncé sa démission de Maire de Saint-Maurice-Montcouronne pour raisons personnelles. Il a précisé **qu'il restait toutefois Conseiller Municipal.**

➤ Election du 4^{ème} Adjoint :

Au sein du Conseil Municipal, Madame Corine PICAUVET s'est proposée au poste de 4^{ème} adjointe en charge de l'école et de la petite enfance. Elle a été élue. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a voté :

- 14 POUR
- 2 ABSTENTIONS.

➤ Désignation des délégués au Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles :

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité à la Caisse des Ecoles les 3 personnes suivantes :

- Corine PICAUVET
- Patricia MONTI
- Chantal CAILLON

Fonctionnement du Conseil Municipal à partir de la démission du Maire :

Conformément à l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, la démission du Maire a été adressée au représentant de l'Etat dans le département. Elle est donc définitive à partir de son acceptation par la Préfète que nous avons reçue en date du 17 octobre 2017.

L'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en cas de démission du Maire, que celui-ci est provisoirement remplacé par le 1er adjoint. En conséquence Monsieur Jean-Marc PARIS, 1er adjoint, assure la fonction de Maire par intérim à compter de cette date. **Durant cette période transitoire qui va de la démission du Maire jusqu'aux nouvelles élections le Conseil Municipal reste en place et les Adjointes et Conseillers sont toujours élus.**

Nous avons reçu le 27 octobre 2017 l'arrêté de la Préfecture de l'Essonne portant convocation des électeurs de Saint Maurice et fixant les délais et modalités de dépôt des candidatures pour l'élection

du prochain Maire de Saint-Maurice-Montcouronne. Cet arrêté est porté à la connaissance de tous les habitants par voie d'affichage en Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune.

Prochaines élections municipales à Saint Maurice Montcouronne :

Les élections municipales se feront au scrutin de liste à deux tours en Mairie.

- **Premier tour : Dimanche 10 décembre 2017**
- **Second tour : Dimanche 17 décembre 2017**

Les déclarations de candidatures devront être déposées, pour le 1^{er} comme pour le 2nd tour auprès de la sous- Préfecture à Palaiseau. La campagne électorale débutera le 27 novembre et s'achèvera le 9 décembre à minuit.

Recensement des habitants de Saint Maurice 2018 :

Nous informons les habitants de Saint Maurice qu'il est prévu de recenser la population de notre commune. Cette opération se déroulera du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Voici le nom des 3 agents recenseurs qui interviendront : ils seront munis d'une carte délivrée par l'INSEE :

- Madame Catherine FISCHER
- Madame Jocelyne RAULT
- Madame Ghislaine TAILLER

Souhaitons leur un bon accueil dans nos foyers dans le cadre de leur mission.

Manifestations à venir sur Saint Maurice :

- Téléthon 2017 : 8, 9 et 10 décembre sur la commune de Saint Maurice.
- Cérémonie commémorative du 11 novembre : rendez-vous devant la Mairie à 10H50.
- Soirée Alsacienne du 18 novembre : organisée par les Fanfarons de la Remarde.

